

**Congrès de la Société Québécoise de Science Politique, Montréal, UQAM,**

**19 et 20 mai 2011**

Session : Bilan de la science politique au Québec et au Canada francophone : les nouveaux politologues, un portrait

*Le français comme source de distinction pédagogique : un suspect habituel mais un faux coupable*

Yves Schemeil, Université de Grenoble

Les sciences sociales françaises sont depuis leur origine une source d'inspiration pour les auteurs francophones et non francophones, qui leur reconnaissent une spécificité voire une étrangeté attirantes selon les uns – et repoussantes aux yeux des autres. Ainsi, les œuvres de nombre de grands intellectuels sont traduites en plusieurs langues, rééditées sans limites, et diffusées en collections de poche. On les trouve citées dans la plupart des synopsis de cours et des communications à des colloques. Parmi eux, les penseurs les plus prolifiques sur le pouvoir et la domination se taillent la part du lion même quand ils se réclament de la philosophie, de la sociologie ou de l'histoire (et souvent des trois à la fois), alors que les politistes sont largement absents de ces listes de références. En science politique proprement dite, seul Duverger est connu pour ses travaux anciens, et encore utilisés aujourd'hui. Comme si la France occupait la place du livre d'auteur sur la grande carte du savoir, laissant au monde anglo-américain celle des articles scientifiques – et, abandonnant depuis peu, celle du roman et des nouvelles aux auteurs du Sud et de l'Est.

Ce phénomène n'est pas seulement dû à la perception que les étrangers ont de notre production intellectuelle. Du point de vue des méthodes, il prend ses racines profondes dans l'évolution de la science politique française, qui a tourné le dos au droit (dont il fallait s'émanciper), à l'économie (source de rigueur marxienne, puis tout à l'opposé néolibérale), à la linguistique (inspiratrice du structuralisme anhistorique) et à la psychologie (délégitimée

par le coup de force de Durkheim contre Tarde). Ce qui est désormais privilégié c'est la sociologie et l'histoire – ou la sociohistoire. Du point de vue des objets, la remarque est banale, les grands thèmes classiques de débat sur la Cité et la Paix ont cédé la place à des objets plus petits, quelquefois minuscules, ce qui laisse libre le terrain de la réflexion sur la justice et l'efficacité, vite occupé par les philosophes, d'autant plus que l'absence d'une tradition de théorie normative favorise l'histoire des idées et des doctrines au détriment de l'argumentation rationnelle et axiologique. Pas de choix rationnel (Schemeil, 2009 ; Favre, 2010), pas de théorie normative (Leca, 2011), et guère de relations internationales, sans compter une politique comparée réduite à la juxtaposition de cas nationaux, tous les ingrédients d'une marginalisation (si l'on est pessimiste) ou d'une indépendance (si l'on est optimiste) sont là.

Les esprits grincheux préfèrent évoquer le formatage de la pensée par les grandes revues anglophones et les offres d'emploi des universités où l'on peut enseigner en anglais : en contrôlant la diffusion des résultats de recherche et le marché des postes, les établissements nord-américains, mais aussi britanniques et australiens, donneraient un avantage inespéré à leurs équipes contre les nôtres. L'idée que l'anglais joue aujourd'hui le rôle qu'a joué le latin à l'époque où les premières Facultés se sont ouvertes est loin d'être admise dans les communautés francophones. Bien que ce soit probablement nécessaire pour faciliter la communication scientifique, ce n'est pas tout à fait vrai non plus. En effet, au Moyen-Age et à la Renaissance c'est la langue matricielle qui s'impose aux langues dérivées d'elle, d'autant plus que les Romains avaient conçu la mission du latin comme celle d'un vecteur de savoirs et de valeurs différents (Brague), tandis qu'aujourd'hui l'une d'entre elles prévaut sur ses égales. Mais là n'est pas l'essentiel. Il y a aussi la conviction que l'on n'exprime pas sa pensée de la même manière dans sa langue maternelle et dans une langue vernaculaire, ce qui entraînerait un appauvrissement du raisonnement. Plus, les langues façonneraient la pensée davantage que le contexte qui les a vu naître et dans lequel elles évoluent. Dit autrement, on ne construirait pas ses démonstrations de la même manière en anglais et en français, que ce soit dû à l'architecture de la langue internationale ou à son absence de maîtrise. La combinaison de ces deux obstacles présumés produirait une pensée unique, positiviste ou néo-positiviste, portée par la mondialisation, qui cacherait la signification des actes accomplis et des croyances acquises derrière le voile de l'objectivation et de la simplification.

Il est donc légitime de se poser la question suivante : user du français dans les enseignements et les documents pédagogiques expliquerait-il les différences observées dans la pédagogie de

la discipline en France et ailleurs ? La réponse à la question est non : s'il y a des différences, notamment des deux côtés de l'Atlantique, elles ont d'autres causes, comme nous le verrons dans une première partie (1. L'effet de la langue sur l'expression du raisonnement). Nous verrons ensuite que les différences constatées dans la pratique de la science politique sont moins significatives que les divergences entre disciplines, indépendamment de la langue ou du pays de l'enseignant, ce que l'on doit à trois facteurs explicatifs possibles (2. Les causes externes de la spécificité francophone).

### 1. Causes endogènes : L'effet de la langue sur l'expression du raisonnement.

La fameuse *parcimonie* dont se réclame aussi bien les réalistes et néo-réalistes (comme Kenneth Waltz) que les tenants du choix rationnel (d'Anthony Downs ou William Riker à Morris Fiorina) ne serait pas voulue afin d'être plus scientifique. Elle serait au contraire subie afin de communiquer avec les collègues d'autres cultures. A l'opposé, la possibilité d'effectuer un travail littéraire grâce à un sens « naturel » de la langue serait spontanément jugée féconde. Simplicité dans un cas, foisonnement dans l'autre : le résultat de cette irréductible opposition serait une inversion de l'ordre d'exposition des idées. Comme me le disait une professeure américaine expatriée en Europe, les travaux de recherche faits aux Etats-Unis ne sont jamais écrits comme des romans policiers : on veut connaître le coupable tout de suite, dès les premières lignes et les « *usual suspects* » sont énumérés au plus vite, puis innocentés un par un jusqu'à ce qu'il n'en reste qu'un (comme dans le *Bowling alone* de Robert Putnam). A l'inverse, dans les travaux en français l'ensemble des problèmes soulevés par le sujet abordé prendrait la forme d'un récit sans limite, renvoyant l'énonciation de la thèse défendue plus loin dans le corps du texte, peut-être même tout à la fin sur le même du coup de théâtre à la Agatha Christie. Tandis que l'auteur anglophone se comporterait comme un légiste, l'auteur francophone se ferait poète. On lui pardonnerait s'il ou si elle avait de grandes idées, comme celles que l'on prête à nos grands intellectuels, le plus souvent Normaliens agrégés de philosophie ou d'histoire, qui ne s'embarrassent pas de preuves. Mais pour livrer dans une langue lyrique la démonstration parfois modeste d'une thèse savamment documentée et pourtant limitée dans son application par son originalité même, la tolérance serait moins grande.

La différence entre les deux cultures académiques (en réalité plusieurs, mais simplifions pour mieux comprendre le propos) se voit à la fois dans la construction des travaux de recherche,

dans la conception des synopsis et des manuels, et dans la préférence pour les livres sur les articles.

#### A. La construction des travaux de recherche

Il y a un point de convergence entre le *Traité de science politique* de 1985 et le *Nouveau manuel* de 2009. Dans le premier, un chapitre de Frédéric Bon (réédité dans Bon, 1994) affirmait déjà qu'en politique tout est langage. Le second reprend le thème, et insiste sur son double aspect (les objets politiques parlent, et ils sont paroles). Si l'objet est la mise en verbe, il est tentant pour les auteurs de faire parler les acteurs en les interrogeant en face-à-face (de là vient le succès phénoménal de l'entretien en profondeur) ou en lisant attentivement leurs déclarations écrites ou orales (la capture de citations, l'analyse de discours, et l'étude des témoignages historiques fait également florès)<sup>1</sup>. Cette stratégie est préférée à celle qui consisterait à « faire parler les chiffres », car on voit assez peu de traitements statistiques et probabilistes dans la recherche française, en proportion du nombre de politistes professionnels. Elle est de surcroît inégalement pratiquée : selon les uns, ces récits fragmentés permettent à l'enquêteur de construire le sien et de le surimposer à celui de chacun des récitants ; selon les autres, il faut prendre au sérieux ce que ces derniers prétendent dire. Nous n'avons pas de légitimité (ni même d'intérêt scientifique) à nous substituer à eux en prétendant connaître mieux qu'eux les raisons de leurs choix et surtout, en imaginant que les concepts scientifiques sont supérieurs aux concepts pratiques, car « les concepts étudiés sont ceux des gens dont on analyse l'activité » (Dupret, Ferrié, 2010)<sup>2</sup>. Nous nous trouvons là dans une vision à la fois ethnométhodologique (les gens étudiés ont leurs propres moyens de connaître le monde) et pragmatique (les chercheurs doivent se contenter de recueillir sans les déformer ni les travestir les interprétations données de leurs actes et de leurs intentions par les acteurs eux-mêmes).

---

<sup>1</sup> Je précise que ma conception de la discipline place elle aussi le verbe au centre de la recherche, mais j'en fais un tout autre traitement : avec les chercheurs de l'équipe COGNI de Grenoble, nous traitons ainsi quantitativement les verbatim de nos enquêtes (à l'aide de CAQDAS), ce qui a plusieurs effets : (a) préparer de nouvelles enquêtes plus robustes ; (b) vérifier la pertinence des données quantitatives recueillies ; (c) les multiplier (le codage permet de diviser une seule réponse en plusieurs énoncés relevant de logiques argumentative différentes, on peut donc passer d'un millier d'entretiens à plusieurs milliers de données).

<sup>2</sup> En passant de *La distinction* à *La misère du Monde*, Bourdieu est passé de la première à la seconde posture (Mayer, 1995).

Allant plus loin dans la voie de la pragmatique, Bruno Latour aborde les objets politiques *de l'extérieur* de la discipline et plaide pour une conception désormais influente, mais pas encore dominante en France, de la science politique. Il la juge proche des études sur les sciences et notamment leurs controverses jamais closes qui tranchent politiquement et temporairement entre plusieurs vérités possibles. Il nie qu'il puisse y avoir une science de la politique fondée sur la raison et la cognition, car toute science ne serait que discours contextualisé : il n'y aurait aucune raison pour que les sciences sociales échappent au sort des sciences les plus dures. Selon lui, on ne peut étudier un objet politique qu'au moment de sa naissance, c'est-à-dire quand il fait l'objet d'une publication académique relatant une découverte, bien avant que ses conclusions, ne parviennent aux agents ordinaires (Latour, 2008). A l'inverse, Pierre Favre soutient, de l'intérieur de la discipline, que *l'objet* ne devient politique qu'une fois « politisé » par des acteurs sociaux au cours d'un débat public où ils s'en saisissent, donc *en aval* de son étude par les savants. Il affirme aussi, et ce n'est pas contradictoire, que la *science* politique est fondée en raison, donc qu'elle existe déjà comme science *en amont* de toute découverte (Favre, 2008). De cette confrontation entre deux conceptions de la discipline il ressort que les auteurs qui étudient la formation de la connaissance scientifique en général, spécialement dans les sciences établies comme la physique, la chimie, et la biologie, affirment que la « science » politique n'est pas scientifique (parce qu'elle ne peut proposer de découvertes acceptées comme telles par les pairs d'un découvreur). Ce jugement d'autorité devrait mettre un terme aux ambitions positivistes de certains chercheurs et encourager ceux qui en étaient persuadés dès le début de continuer à le penser en se réjouissant de ce soutien inattendu.

La science politique française qui était autrefois unie derrière la bannière de la sociologie contre le droit et l'économie est donc à présent coupée en trois : un courant épistémique, qui prend au sérieux les conditions d'un esprit scientifique à la Bachelard ; un courant praxéologique, qui pousse à étudier la formation de la science comme celle de tout autre savoir, dans l'action et la confrontation, avec pour conséquence le triomphe d'un camp sur un autre ; et un courant hybride, intermédiaire, le plus peuplé, qui ne renonce pas à l'idée d'élaborer un savoir rigoureux mais ne le pense ni explicatif ni interprétatif. Le plus probable est que ce camp-là se fonde sur l'histoire et la sociologie pour consolider un savoir encore balbutiant, sans avoir de normes à respecter dans la quête de résultats, leur discussion, et leur diffusion. Le problème vient alors du besoin de repères qu'engendre inévitablement un flottement méthodologique : des « grandes théories » (ou « *big things* » dans le langage de

Robert Goodin, 2009), dont chacun sait pourtant qu'elles sont inatteignables en science politique, sont directement importées de la sociologie où l'on n'y pas renoncé (comme le montre les perspectives théoriques de Pierre Bourdieu, Raymond Boudon, et Norbert Elias). C'est moins vrai en économie car elle est moins populaire en France, que ce soit dans sa version économétrique, d'économie politique, d'économie contractualiste, ou d'économie rationaliste. Quand on n'a pas de « loi », on pourrait se contenter de « modèles », au lieu de passer sans ambages au stade du « récit ». Mais voilà, on trouve très peu de modélisation en France.

Il est évidemment difficile dans ces conditions de s'accorder sur des objets, des méthodes, des techniques, pourtant exposées et comparées dans des modules pédagogiques dont la partition devait être à peu près la même, l'interprétation (au sens musical du terme cette fois) seule variant.

#### B. La conception de cours et de documents pédagogiques

Enseignements, lectures recommandées et documents à l'appui d'un cours dépendent beaucoup en France du programme national (autrement dit, publié au *Bulletin Officiel de l'Education nationale*, ou validé par un comité national qui délivre une habilitation en fonction d'un projet liant ensuite ceux qui l'ont conçu). Les éditeurs s'alignent naturellement sur les intitulés et les contenus supposés de ces programmes, ignorant ou faisant semblant d'ignorer qu'en science politique nous ne sommes pas aussi d'accord entre nous que nos collègues de droit ou de gestion, et, pis, acceptant que des *textbooks* soient rédigés par des auteurs ne relevant pas de la même discipline (des professeurs de droit rédigent donc des manuels de science politique : imagine-t-on des professeurs de chimie rédiger des manuels de physique ?).

Les contenus dépendent aussi des moyens techniques disponibles et de leur légitimité. Or, les sites collaboratifs et les projections de diapositives sont rares, et quand ils existent ils sont de toute façon moins populaires auprès des étudiants en France qu'ailleurs, l'interactivité et la complicité entre étudiants et enseignants n'étant pas de mise chez nous. A lire des milliers d'évaluations de cours on pourrait croire que l'étudiante de base rêve d'entendre Emile Durkheim lui lire son prochain livre dans un amphithéâtre bondé (sauf qu'il ne l'est pas,

souvent déserté par les étudiants qui votent avec leurs pieds contre le cours magistral<sup>3</sup>). Gageons qu'une machine à voyager dans le temps ferait vite apparaître aujourd'hui terriblement ennuyeux les cours de Max Weber, et que les PowerPoint tant décriés lui seraient réclamés à grands cris.

Enfin, les cours de science politique ne sont pas nombreux au tableau d'enseignement des facultés, et parfois même des IEP. Soit l'on s'en méfie (en Faculté de droit), soit on croit pouvoir se passer des spécialistes pour les assurer (en faculté de Lettres, notamment en sociologie), soit l'on ne dispose pas des personnes compétentes et reconnues comme telles pour le faire (le nombre de postes étant notoirement insuffisant).

En combinant les trois problèmes on obtient un faux programme, c'est-à-dire un ensemble hétéroclite de thèmes susceptibles d'être abordés un peu, beaucoup, ou pas du tout, et toujours traités de façon inégale. Nous sommes loin du caractère répétitif des ouvrages anglophones, dont les tables des matières peuvent le plus souvent être anticipées sans trop d'erreurs, bien que l'on ne soit pas à l'abri des surprises bonnes ou mauvaises (voir le texte de Robert Goodin dans le *Oxford Handbook*, 2009 ; ou encore le tout récent *Hyperpolitics* de Ted Lowi et Mauro Calise, 2010 ; et aussi les manuels de Kay Lawson d'une part, Joseph Colomer de l'autre).

### C. La préférence pour les livres sur les articles

Un habitus académique français pousse les auteurs à publier dans leur langue des livres (certains disent : trop de livres) qu'ils signent seuls, et non pas des articles de revues scientifiques en anglais rédigés à plusieurs. Notons que la tendance n'est pas uniquement due à un ego supposé surdimensionné, ni au besoin d'imputation d'auteur lors de procédures de recrutement<sup>4</sup>, mais à deux préoccupations : le besoin de marteler des idées qui formateront ensuite le débat public, un travail de *dénonciation* très populaire dans le lectorat et les médias ; et le besoin de présenter l'intégralité de leur dispositif explicatif ou interprétatif, un travail d'*énonciation* qui ne trouve pas place dans de courts articles. Il y a en quelque sorte

---

<sup>3</sup> Dans un récent numéro de *l'Etudiant*, Olivier Duhamel explique pourquoi il a mis un terme à son cours d'institutions politiques à Sciences po Paris, et confesse avoir simplifié de plus en plus cet enseignement à la fois très physique et très théâtral afin de garder un public exigeant.

<sup>4</sup> Ne serait-ce qu'en raison de l'usage qui veut que l'on respecte rigoureusement l'ordre alphabétique et non l'ordre de l'investissement dans un travail collectif.

incompatibilité entre ce que l'on peut appeler l'utilité sociale d'une œuvre (à court terme) et son impact sur la recherche fondamentale (à long terme).

De plus, le système académique et le marché des postes, aussi bien que l'audience publique que les travaux issus de la discipline peuvent normalement escompter, poussent les rédacteurs à adopter une technique digne du sandwich : l'argumentation impersonnelle défendue est comprimée entre deux tranches de texte plus personnelles (et plus sèches, si l'on filait la métaphore) : une tranche de théorie souvent épaisse, destinée à établir la légitimité de l'auteur dans le domaine de publication, avec force références et déférence ; et une tranche d'application possible, sous forme de recommandations ou de lancement d'idées controversées. Ainsi, une thèse de doctorat comprend généralement un nombre considérable de pages dédiées à une revue de la littérature générale dans la discipline et non pas limitées à une revue de la littérature pertinente pour le seul problème traité – puisque les jurys, et au-delà les futurs comités de recrutement, sont supposés évaluer non pas la recherche défendue mais celui ou celle qui l'a faite. Les futurs candidats ont donc intérêt à assaisonner leur démarche le plus richement possible, afin de parer à toute éventualité. Le fait qu'un petit nombre de grands prescripteurs (pour ne pas dire « grands électeurs ») se retrouvent dans la plupart des lieux où les emplois sont pourvus (à la différence de systèmes moins centralisés) rend une telle option rationnelle.

Les procédures mises en place pour focaliser, objectiver et anonymiser les articles de revues ont joué leur rôle dans le repli français, comme ne témoigne un débat qui n'a que trop duré au sein d'une commission de l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'Enseignement Supérieur (AERES), incapable de s'entendre sur des critères sélectifs de classement des périodiques sous l'œil vigilant des politistes français en colère et des comités qui traitent de leur carrière. Il est vrai que ces facilités informatiques ont conduit à externaliser nombre d'opérations de mise en forme qui revenaient autrefois à des secrétariats éditoriaux. Elles ont aussi forcé à réduire les documents soumis pour les valider avant envoi, contraignant les auteurs à des coupes sombres et douloureuses avant même d'avoir eu le moindre retour sur leurs travaux. Mais une enquête récente montre aussi que les usages des politistes français en matière de publication dans des revues ne sont pas conformes aux attentes que l'on pourrait avoir quand on connaît les procédures internationales du type : course à la publication de rang A, « *revise and resubmit* » après une *peer review* souvent jugée humiliante, repli éventuel sur une publication de rang B, etc. – un processus trop long pour ceux que les conditions du marché n'obligent pas à tenter l'impossible afin de se faire remarquer. Le jugement est sans

appel : les « publiants » sont d'abord des mandarins qui accaparent les espaces des revues françaises, ensuite des spécialistes d'une question technique (comme le vote), qui vont toujours vers les mêmes supports, dont certains internationaux ; enfin tous les autres, qui ont quelque peu abandonné le terrain habituel de la science politique, soit pour des périodiques propres à une communauté paradigmatique, soit pour des ouvrages pédagogiques ou généraux, voire une retraite prématurée. Et ce n'est pas faute de connaître la hiérarchie des revues, puisque qu'*International Organization* est placé spontanément et majoritairement au-dessus des revues le plus lues par les politistes français qui la consultent peu (Grossman, 2010<sup>5</sup>).

Aussi convaincantes soient-elles, ces justifications linguistiques et mentales restent insuffisantes. Elles sont en partie réfutées par la montée des *Cultural, Subaltern, Post colonial et Post Modern Studies*, bien plus proches du modèle intellectuel français dont elles s'inspirent (qui leur vaut parfois une volée de bois vert, comme le montrent les critiques de Bayart, 2010 ; et Leca, 2011, moins diplomatiquement exprimée par d'autres en usant d'une formule simple : « il y a la thèse et la foutaise »).

Elles sont également réfutées par la littérature francophone dans la discipline : Belges, Suisses et Canadiens d'expression française ont en majorité adopté depuis longtemps des règles de présentation, d'argumentation, et de référencement internationales, même quand ils recourent à des interprétations de récits et à des méthodes processuelles ou dialogiques (Guillaume, 2010). Le Français ne les a pas contraints à développer une rhétorique distincte de celle de leurs compatriotes s'exprimant respectivement en flamand, en alémanique ou en tessinois, en anglais. Leurs cursus et leurs synopsis ressemblent beaucoup plus à ceux des universités américaines qu'à celles des universités françaises – y compris celles qui leurs sont liées depuis toujours, comme certains établissements libanais, égyptiens, marocains, tunisiens, sénégalais, camerounais, etc.

Dans le grand débat Sapir-Whorf Sapir, 1985), ces explications propres à la langue sont dites internalistes (dans le sens épistémologique du terme : les concepts forment la réalité, une idée chère à Locke, puis à Wittgenstein ou même Bakhtine) et non pas externalistes (comme chez Hume et Berkeley) (Schemeil, 2010). Elles butent sur le poids de facteurs extérieurs au génie de la langue, qu'il nous faut maintenant passer au crible.

---

<sup>5</sup> Les sous-titre de l'article sont édifiants : « Les politistes français coupés du monde ? » ; « l'unité contre l'internationalisation ? »

## 2. Les causes externes de la spécificité française

Il ne faut pas pour autant exagérer la spécificité française car les cursus de la discipline se ressemblent plus d'un pays à un autre qu'ils ne sont proches des cursus d'économie, de droit, d'histoire de chaque pays. Il faut plutôt chercher les facteurs explicatifs de cet exceptionnalisme dans des positions épistémologiques, une expérience de terrain original limitée, et l'évolution des formats d'enseignement.

### A. Causes épistémologiques.

Ce qui compte, en bref, ce sont d'abord les conceptions épistémologiques que les auteurs de cours ou de manuels se font de la science en général (la science politique est-elle une science humaine, sociale, expérimentale ? doit-elle rester qualitative et interprétative ou devenir plus quantitative et objective ? Est-elle liée à une pratique d'intervention sociale ou purement réflexive ?).

Pierre Favre a récemment répondu à plusieurs de ces questions en affirmant ne pas « croire qu'une problématique polycentrique puisse être scientifiquement efficace » et en parlant « d'épuisement de la problématique de la sociohistoire ». Selon lui, le *Nouveau manuel de science politique* paru en 2009 à La Découverte « est comme le chant du cygne de cette problématique : un vaste ouvrage au service d'un paradigme qui disparaît ». Il se réjouit de pouvoir affirmer que « la science politique française va fonctionner enfin sur le modèle des sciences de la nature » sous l'impulsion des jeunes politistes, notamment ceux qui sont à l'origine de *La science politique de l'Union européenne*. Pour terminer, il conclut que les interrogations théoriques en science politique ne peuvent plus se limiter à celles de la sociologie générale (Favre, 2010, p. 100, et note 1 ; p. 1001, 1003, 1005). En quelques lignes, tout est dit.

Le problème de histoire est compliqué : la science politique est-elle uniquement une science historique comme le dit avec une grande force de conviction Jean-Claude Passeron (Passeron, 2006 ; Corcuff, 2011 ; Favre, Favre 1998) ? Le dossier est plus complexe qu'il n'y paraît. D'ailleurs, Passeron lui-même ne s'est pas montré constant dans ses postulats, pensant dans sa nouvelle préface de 2006 que la science politique tout en étant historique arrivait à modéliser

dans des domaines *limités* comme le vote – alors qu’il s’agit d’une science surplombante, panoramique, plus compréhensive et plus *générale* encore que la sociologie (Schemeil, 2010, 192).

Après le « tout est langage » voici maintenant le « tout est passé », ou « tout a été engendré », une posture également critiquable à divers titres. D’abord, elle crée artificiellement de la continuité entre un début et une fin. Ensuite, elle situe l’origine de la genèse à un moment discrétionnairement choisi par le chercheur, et celui-ci est rarement « ancien » (à l’inverse des études d’archéopolitique qui croisent le présent, le passé récent, et le passé ancien, et des contextes moins historiques qu’ethnologiques). Enfin, les études longitudinales ou de *path dependency* qui prennent de plus en plus en compte sinon la longue durée du moins des séries chronologiques longues, ont un autre usage du temps qui n’est pas moins légitime que celui fait en sociologie historique et qui n’exige pas de tout miser sur la narration. Or, c’est la possibilité même de la narration qui rend une pratique scientifique réglée impossible, et autorise toutes les dérives subjectives.

## B. Causes empiriques

Un second facteur compte aussi, la nature des exemples pris pour illustrer un énoncé et celle des cas choisis à chaque étape d’une démonstration. Ces cas sont souvent importés de la littérature anglophone qui les a étudiés et publiés (c’est particulièrement vrai dans l’étude des relations internationales), ou alors ils viennent de l’expérience existentielle de la personne qui enseigne ou rédige un manuel : quand la source académique ou le vécu personnel sont comparatifs, et que l’on a acquis une vraie expérience du monde politique que l’on est censé étudier, il n’y a guère de différences d’efficacité didactique entre enseignants-chercheurs. Quand, en revanche, on ne peut se reposer que sur des cas français, ou que l’on doit faire confiance aux cas étrangers faute de pouvoir en produire soi-même, il y a un risque de dérive vers une sorte de revue non hiérarchisée d’objets et de problèmes.

Le manque de goût pour l’enquête en terrain lointain (Schemeil, 2007), ou l’enquête quantitative accentue évidemment ce découplage entre une perspective ancrée dans l’existence de chacun et une vision aliénée de la discipline. En France, celle-ci encense les ethnologues mais se sert peu de l’ethnologie, et pas pour ce qu’elle apporte en propre (la parenté, les modes d’organisation politique informels, les systèmes d’arbitrage de conflits).

Les politistes louent l'économie politique, mais ne lui donnent pas un statut égal dans leur inspiration à celle de la sociologie ou de l'histoire. Quant à la psychologie, elle est toujours aussi évitée que du temps de Durkheim, d'autant plus qu'elle s'appuie de façon croissante sur l'expérimentation et les neurosciences, pleines de risques de « naturalisation » et d'essentialisation de leurs objets.

### C. Les formats d'enseignement

Troisième explication possible de la différence entre enseignements francophones et non francophones : les formats d'interaction entre étudiants et enseignants. Ils sont en effet élaborés à la fois par les dirigeants académiques (évaluation de la réception, qualité des produits) et par les producteurs de logiciels (systèmes intranet, forums de discussion et blogs, réseaux Internet accessibles en ligne et en temps réel parfois sans code d'accès, téléphonie mobile et messageries électroniques établissant un lien permanent et direct entre enseignants et enseignés). Or, ces formats sont tous conformes à des normes internationales énoncées d'abord aux États-Unis, puis endossées par les autorités des autres pays selon un processus maintenant bien étudié (Schemeil et Eberwein, 2009). Comme nous l'avons montré, les formats et les procédures (ce que Allison et Zelnikow, puis leur successeurs critiques, ont appelé des « routines ») semblent purement formels et pourtant ils véhiculent des principes et des idées, dont les normes sont aussi faites. Ainsi, les modalités d'inscription aux colloques ne sont pas anodines, elles incluent des sanctions graduées qui menacent les contributeurs indisciplinés, jusqu'à l'éviction de la prochaine réunion annuelle. Il en va de même pour l'organisation des sites web dont l'architecture et le système de liens hypertexte répondent à une logique d'ingénieur informatique davantage qu'à celle des *end-users*. Surtout, les logiciels de sites collaboratifs, tous nord américains, obéissent à des algorithmes souvent exotiques pour des esprits cartésiens, qui font trop de place aux chats et aux forums et pas assez aux sources. Enfin, la manie de l'évaluation systématique à sens unique (les étudiants évaluent les professeurs, mais ceux-ci ne peuvent pas évaluer leurs étudiants) avec des formulaires préétablis à peine modifiés, comme celle des contrats doctoraux (toujours à sens unique, les doctorants n'ayant aucune obligation tandis que leurs superviseurs les accumulent) conduit à l'indifférence pour des procédures jugées finalement insignifiantes, respectées sur la forme mais pas sur le fond : trop de calibrage tue le calibrage.

Toutes ces petites atteintes à l'ordre normal des choses poussent les récalcitrants à ne plus faire l'effort d'internaliser ces normes formelles, et, au contraire, à n'en faire qu'à leur tête en désertant les réunions professionnelles, en enseignant « à l'ancienne », sans se préoccuper de cahiers des charges ni même parfois des intitulés de cours, ce qui contribue grandement à l'éclatement de la discipline.

## Conclusion

Alors qu'il est courant d'attribuer à la langue (celle que l'on ne sait pas parler ou écrire ; celle qui formate son raisonnement) la divergence de la science politique française et de la science politique « *mainstream* » celle-ci repose davantage sur des facteurs non linguistiques. Le monde et les objets politisés que les auteurs français voient ne sont pas seulement ceux qu'ils nomment avec leurs concepts, et dont le sens peut différer de celui qu'ils ont le plus souvent en anglais (ou en arabe, en turc, en japonais, pour ne prendre que quelques cas dont des illustrations précises me viennent à l'esprit). A l'appui de cette hypothèse, en fin de compte invalidée, on peut évidemment convoquer des illustrations qui ne prouvent pas l'incapacité à généraliser et à comparer. Ainsi le terme « politisation » a pris en France une signification particulière (la politisation des problèmes par un mouvement social) au détriment d'une autre avec laquelle elle coexiste (la politisation des individus plus ou moins orientés vers la politique). Dénué d'une connotation de « puissance », le mot « pouvoir » tend à être subsumé par l'idée de « domination » (qui n'appelle pas, pour autant, celle de « non-domination » chère à Philip Pettit). Traduit en arabe par « *dawla* », le concept d'Etat y prend une connotations cyclique et révolutionnaire issue d'une très ancienne racine sumérienne et sémitique (*bal, palu*).

Les explications de l'exceptionnalisme pédagogique et scientifique français sont donc largement exogènes au système de la langue et à ses effets sur la connaissance. Le privilège du contexte sur le texte, et des prédispositions sur les intentions, celui de l'histoire sur la mémoire, du temps court (à l'échelle de l'humanité) sur le temps long aboutit à magnifier la spécificité au détriment du général. De plus, la normalisation qui passe par la mondialisation des outils de travail ne semble pas être une branche attractive de l'alternative repli/ouverture. Enfin, l'organisation de l'enseignement supérieur et de la recherche, en perpétuelle mutation, a des effets délétères sur les bonnes volontés. Les garanties apportées par le statut de fonctionnaire permettent à chacun d'en tirer librement et sans trop de risques les

conséquences qu'il ou elle veut bien imaginer. Comment dans ces conditions, espérer une science politique ambitieuse et cumulative, sinon positive ?

## Références

Balme, Richard, « La science politique est-elle prête pour ce siècle ? », *Compte-rendu du Oxford Handbook of Political Science*, éd. 2009, *Revue française de science politique*, VOL. 61 No 2, 2011 | p. 294-296.

Bayart, Jean-François, *Les Études postcoloniales : un carnaval académique*, Paris, Karthala, 2010.

Bon, Frédéric, *Les discours de la politique. Textes de Frédéric Bon réunis et présentés par Yves Schemel*, Paris, Economica, 1991.

Corcuff, Philippe, « Analyse politique, histoire et pluralisation des modèles d'historicité », *Revue française de science politique*, 2011 (à paraître).

Dupret, Baudouin, Ferrié, Jean-Noël, « L'idée d'une science sociale et sa relation à la politique », *Revue française de science politique*, Vol. 60, 6, Décembre 2010, p. 1159-1172.

Goodin, Robert, « The State of the Discipline, the Discipline of the State », dans Robert Goodin, *The Oxford Handbook of Political Science*, Oxford University Press, 2009.

Favre, Pierre, « Vers un nouveau basculement des paradigmes dans la science politique française ? », *Revue française de science politique*, Vol. 60, 5, Octobre 2010.

Favre, Pierre, « Ce que le science studies font à la science politique : réponse à Bruno Latour », *Revue française de science politique*, 58, 4, août 2008, p. 816-829.

Favre (Pierre), *Comprendre le monde pour le changer. Épistémologie de la science politique*, Paris, Presses de Sciences Po, 2005.

Favre (Pierre), « Pour une évaluation plus exigeante des fondements de la sociohistoire du politique », dans P. Favre et J.B. Legavre, dir., *Enseigner la science politique*, Paris, L'Harmattan, 1998.

Grossman, Emiliano, « Les stratégies de publication des politistes français : facteurs d'unité et de diversité », *Revue française de science politique*, Vol. 60, 3, Juin 2010, P ; 565-585.

Guillaume, Xavier, 2010.

Jobard, Fabien, « Combien publient les politistes ? La productivité des politistes du CNRS et leurs supports de publication », *Revue française de science politique* 60, 1, 2010.

Latour, Bruno, « Pour un dialogue entre science politique et science studies », *Revue française de science politique*, 58, 4, août 2008, p.657-678.

Leca, Jean, « Political Philosophy in Political science : Sixty years On », *International Political Science Review*, 31, 5, November 2011

Leca, Jean, Compte-rendu de Chakrabarty, *Provincialiser l'Europe*, *Revue française de science politique*, VOL. 61 No 2, 2011 | p. 337-339.

Mayer, Nonna, « L'entretien selon Pierre Bourdieu : analyse critique de la misère du monde », *Revue française de sociologie*, 2, Vol. 36 (Avril-juin 1995).

Passeron, Jean-Claude, *Le Raisonnement sociologique. Un espace non poppérien de l'argumentation*, Paris, Albin Michel, 2006 [1re éd. 1991].

Sapir, *Selected Writings in Language, Culture, and Personality*, University of California Press, 1985

Schemeil, Yves, *Introduction à la science politique : objets, méthodes, résultats*, Paris, Dalloz et Presses de sciences po, 2010, 531 p.

Schemeil, Yves, « Pour une comparaison élargie des raisons d'agir : Amartya Sen, débatteur impartial », *Revue française de science politique*, VOL. 61 No 2, 2011 | p. 281-289.

Schemeil, Yves, « La mégère apprivoisée : vers un usage raisonné de l'approche par les choix rationnels en France », pp. 37-57 dans M. Delori, D. Deschaux-Beaume et S. Saurugger (dir.),

*Le choix rationnel en science politique : débats critiques*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2009, 360 p.

Schemeil, Yves, « Une anthropologie politiste en France », *Raisons Politiques*, 22, avril 2007.

Schemeil, Yves, « Doctoral Studies in Political Science in France », p.27-32, in Michael Goldsmith, ed., *Doctoral Studies in political Science: A European Comparison*, POLIS-EPISTEME, epsNet report n°10, 2007.

Schemeil, Yves, « La politique se fait-elle à la corbeille ? James March et la science politique française », *Revue Française de Gestion*, 28 (19-39), juillet-août 2002, p. 213-228.

Schemeil, Yves, « Leçons d'épistémologie à l'attention des politologues », p.1-42 dans *Les discours de la politique. Textes de Frédéric Bon réunis et présentés par Yves Schemeil*, Paris, Economica, 1991.

Schemeil, Yves, « Les origines anglo-saxonnes de la science politique française. », p. 272-275 dans : Guillaume (Marc), *L'état des sciences sociales en France*, Paris, La Découverte, 1986.

*Yves Schemeil est l'auteur de deux manuels de science politique (le dernier est paru en septembre 2010 dans la collection amphithéâtre chez Dalloz/presses de Sciences-Po, 532 p.) et de plusieurs textes sur l'enseignement de la discipline. Suite à plusieurs expériences d'enseignement, il a présidé un comité délivrant le prix européen de l'innovation pédagogique. Il a enseigné en français dans plusieurs pays francophones, ainsi qu'au Japon, et piloté trois programmes francophones en Turquie, en Biélorussie, et au Liban. [yves.schemeil@iepg.fr](mailto:yves.schemeil@iepg.fr)*